

décimillimètre

la lettre du Cabinet

MANGIN

en bref

Cette seconde lettre nous permet de nous retrouver après un an d'absence.

Plusieurs événements se sont déroulés à commencer par les plus récents : les élections cantonales, municipales et par conséquent communautaires. Nous présentons nos sincères encouragements pour les engagements de l'ensemble des personnes élues et nous vous assurons de notre présence et conseils.

Depuis le 01 Octobre précédent, nous appliquons les

nouvelles réformes de l'urbanisme qui ont bouleversées les démarches administratives nécessaires aux réalisations de projets ; devenant ainsi impliqués dès les premières réflexions.

Au sein de notre Cabinet, cette année a été l'aboutissement du rapprochement des entités de Bar-Le-Duc, Commercy et de Verdun. Stenay et de l'emménagement dans nos nouveaux bureaux adaptés de Bar-Le-Duc nous permettant de vous inviter à venir les découvrir.

A P R O P O S

EDITORIAL

le Cabinet

Cette année 2008 marque les 10 ans de mon installation à Bar-Le-Duc comme Géomètre-Expert.

Animé par ma farouche volonté de proposer des prestations de qualité, je cherche toujours à améliorer la délégation de service public demandée par nos institutions. En ce sens, je poursuis l'œuvre de mes prédécesseurs que sont Monsieur Roger MAIRE à Bar-Le-Duc et Messieurs Georges et Marc MANGIN à Verdun.

Cet enthousiasme m'a permis de m'entourer de collaborateurs compétents et passionnés soucieux de la qualité, de la disponibilité et de la réactivité du service rendu.

Les techniques évoluent, les lois changent mais les hommes et femmes restent, se forment, s'adaptent pour continuellement apporter le meilleur de leur expérience et connaissance à la réalisation des projets.

L'année 2008 sera aussi celle du congrès des Géomètres-Experts à Strasbourg permettant une réflexion sur la place de notre profession dans le contexte européen.

Pendant cet événement, mon neveu, Gaël VERDUN, présentera son Projet de Fin d'Etude validant ainsi son diplôme d'ingénieur Géomètre de l'Institut National des Sciences Appliquées de Strasbourg. L'aventure continue ...

Pierre-Olivier MANGIN

E V O L U T I O N

travaux spécifiques

Sous prétexte de simplification, les règles d'urbanisme ont été bouleversées en ce premier jour d'octobre 2007. De nouvelles procédures nous sont imposées (Permis d'Aménager, Déclaration Préalable, ...) et ce n'est pas moins de 7 collaborateurs qui ont suivi des formations pour être au fait des nouvelles dispositions. Les nouveaux textes imposent de connaître parfaitement les règles s'appliquant à chaque parcelle dans chaque commune ainsi que les dispositions de plus larges envergures. La constitution des dossiers requiert une maîtrise du fonctionnement juridique et une organisation rigoureuse du respect des délais (acceptations tacites). Les nouvelles lois sur l'environnement en relation avec le développement durable nous permettent d'accompagner les aménageurs grâce à nos compétences régulièrement acquises.

géomètres-experts
MANGIN
BAR LE DUC
VERDUN
COMMERCY
STENAY

focus

Il nous arrive de réaliser des travaux de grandes envergures au niveau supra-régional. En association avec d'autres confrères, nous avons réalisé des relevés de façades pour des magasins de franchise nationale nous obligeant à adapter des technologies embarquées pour un travail instantané :
Ce fut une belle expérience !